

CONDITIONS GÉNÉRALES SERVICE ACHAT

Activité Caddie service pour Genèveroule

Preliminaire

Le client reconnaît avoir, préalablement à la demande d'achat et de livraison, pris connaissance de l'ensemble des présentes *conditions générales service achat*.

L'activité Caddie service est mise en place par l'association Genèveroule qui est seule responsable des prestations qu'elle offre. Elle est indépendante des commerces ou centres commerciaux où elle est présente.

Champ d'application des conditions générales de vente

Les services d'achat et livraisons sont soumis aux présentes conditions générales du service achat. La signature du client sur le bon de livraison vaut comme acceptation pleine et entière des présentes conditions générales, lesquelles sont seules applicables au contrat ainsi conclu.

Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre du service d'achats et livraison à domicile des achats, proposé par l'association Genèveroule. Il concerne en particulier la livraison de biens de première nécessité à domicile et est conclu entre l'association et le client.

Disponibilité

Le service d'achat et livraison est proposé par l'association Genèveroule sur une zone définie selon le commerce de départ et l'adresse délivrée.

Les heures de ce service sont organisées comme suit :

Horaire de prise en charge de la liste d'achat :

Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00

Horaire de livraisons :

Lundi au Vendredi de 13h30 à 18h30*

*dernier départ

En cas d'événement particulier, l'association Genèveroule se réserve le droit de faire varier les heures de livraison ou de fermer son service achat et livraison. En cas d'enneigement des routes, le service est suspendu ou la zone de desserte réduite selon l'accessibilité.

Confidentialité des données du client

Pour la protection de la vie privée, Genèveroule respecte le droit suisse de la protection des données et des télécommunications lors du traitement des données personnelles.

Prix (Voir grille tarifaire)

Le prix facturé au client titulaire d'un abonnement caddiePass (Sfr. 40.-) est de Sfr. 5.- pour 20 kg représentant 2 cabas maximum. A partir d'un 3ème cabas, le prix augmente de Sfr. 5.- (voir grille tarifaire)

Le prix pour le service achat est de Sfr. 5.- par course.

Le paiement se fait par un versement anticipé sur le CCP de l'association.

Modalités d'achat et livraison

La liste de course doit être reçue au plus tard à 11h30 afin d'assurer une livraison le même jour. Le montant des courses, du service achat et de la livraison est avancé par l'association Genèveroule qui prélève ensuite le montant sur le compte du client. Le client a auparavant approvisionné son compte au moyen du bulletin de versement envoyé chaque 3 mois lors de l'envoi du décompte. Le client reçoit une copie du ticket de course lors de la livraison de celles-ci. La livraison est effectuée par les employé-e-s de l'association Genèveroule, avec des vélos électriques et a lieu dans l'après-midi.

Le client a la responsabilité d'être le plus précis possible lors de l'envoi de la liste des courses. Si un article ne peut être trouvé en magasin, alors l'association laissera l'article de côté à moins qu'il ait convenu d'un article de substitution avec le client. Le conditionnement se fait par le collaborateur de l'association avec des sacs papier achetés lors des courses, sauf demande contraire du client.

Après prise en charge de la marchandise, le client ne peut exiger ni d'échanger un article ni de remboursement d'un bien commandé ou de la livraison. Le client signe le bon de commande au moment où il est livré confirmant ainsi la bonne réception de sa marchandise.

Si le client n'est pas présent lors de la livraison (livrée dans l'horaire prévu), les produits sont déposés devant la porte du palier. Les courses peuvent également être livrées chez un(e) voisin(e) habitant le même immeuble, si le client indique l'adresse et le nom du/de la voisin(e) lors de sa commande. Le client devient responsable pour les produits une fois livrés même si ces derniers sont déposés devant sa porte ou chez un(e) voisin(e) en son absence.

Carte de fidélité du magasin

Le client peut demander à l'association d'utiliser sa carte de fidélité du magasin. S'il ne possède pas de carte, l'association se réserve le droit d'utiliser ses cartes de fidélité afin de faciliter le processus d'achat. L'association se réserve également le droit d'utiliser les points obtenus avec ses achats.

Produits particuliers et exclusions

Pour les courses alimentaires et de première nécessité, nos achats se font exclusivement dans les magasins suivants: la Migros et Denner de Balexert et la Coop de Blandonnet.

Le service achat et livraison propose l'achat de biens de première nécessité. Sont exclus les produits suivants: stéréo, télévision, ordinateur, ainsi que les objets volumineux et lourds du type appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, lave vaisselle, lave linge séchoir, cuisinière etc.), ainsi que les objets de valeurs tels que montres, bijoux, joaillerie.

Garantie et réclamations

Genèveroule s'engage à effectuer les courses et les livraisons avec toute la diligence requise. L'association décline toute responsabilité en cas de vol de la marchandise transportée. Les produits confiés sont garantis contre les dommages consécutifs à un phénomène naturel ou à un accident (dégât des eaux, incendie...).

Toute réclamation ou plainte concernant la livraison doit être motivée explicitement et être envoyée par écrit via poste à l'adresse suivante : association Genèveroule, route de la Galaise 19A, 1228 Plan-les-Ouates ou via email à infocaddie@geneveroule.ch au plus tard 24 heures après la réception d'une commande.

For et droit applicable

Le for est à Genève

Sont applicables les dispositions du présent contrat et, subsidiairement, le droit genevois et suisse.